

Chevreuse Citoyen

L'Interco KO ?

Le 8 juillet s'est tenue la réunion de la CCHVC à la mairie du Mesnil-St-Denis. L'essentiel du débat a porté sur son avenir. En effet, le 1^{er} juillet dernier le Préfet a présenté le schéma régional de coopération intercommunale et les conséquences des articles 10 et 11 de la loi N° 2014-58 du 27 janvier 2014. Ainsi, les EPCI, dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris, sont appelées à former des ensembles de plus de 200 000 habitants. Chevreuse est dans l'unité urbaine de Paris et c'est pourquoi le siège de la CCHVC fut déplacé à Dampierre.

Le paysage intercommunal sera redessiné d'ici 2015. Dans un an que devient la CCHVC ?

Comme les Maires de St-Lambert et de Chevreuse ont écrit au Préfet pour demander leur rattachement à la CASQY, Jacques Pelletier a demandé à chaque commune de donner sa position. Claude Génot confirme son choix de la CASQY pour Chevreuse (c'était dans son programme) Pour St-Rémy, Agathe Becker souhaite rejoindre la CAPS et souligne qu'il reste trop peu de temps pour concrétiser un seul projet dans la CCHVC. Dampierre veut rester dans la CCHVC et voudrait que le tourisme devienne l'objectif fédérateur (à quoi sert le PNR ?). Les communes du Mesnil et de Lévis-St-Nom souhaitent rester dans la CCHVC élargie à la commune des Essarts. Senlisse, St-Forget et Choisel veulent rester dans la CCHVC et Jacques Pelletier souligne que Bullion souhaiterait la rejoindre pour échapper à la loi SRU.

Aveu d'impuissance

Jacques Pelletier doit rencontrer le Président de la Communauté de Communes des Etangs pour discuter d'un rapprochement possible et souhaite embaucher un chargé de mission pour l'aider à définir l'avenir de la CCHVC (CDD ou CDI). Puis, avec des trémolos dans la voix, il conclut cette réunion en donnant à chaque participant comme devoir de vacances, de réfléchir au futur de la CCHVC.

C'est l'hallali pour la CCHVC

Le Conseil Général, faute d'argent, arrête le plan numérique qui était l'une des compétences fondatrices (et subventionnée) de la CCHVC avec la collecte des ordures ménagères. Depuis sa création nous dénonçons cette coquille vide. Rien n'est sorti de cette Intercommunalité où des communes sont venues contraintes et forcées. Après les dernières élections, il fallait adosser la Présidence à une grosse commune qui a des moyens en personnel, en compétences. Les petites communes ont fait le mauvais choix. Il fallait des projets concrets et visibles immédiatement où la mutualisation se traduit par des euros sur les factures des habitants comme l'eau ou l'assainissement.

La gauche n'a aucun représentant dans cette assemblée et nous sommes spectateurs de ce gâchis. L'affaire semble pliée, à moins que Chevreuse et St-Rémy ne fassent le même choix et entraînent ainsi d'autres communes dans leur sillage. Cela mérite un nouveau débat au Conseil municipal de Chevreuse.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur www.chevreuse-citoyen.fr

« Pour Chevreuse Citoyen

Didier Lebrun - Claudine Montani